Les spécificités du système d'information (1/3)

Prenons un exemple :

- Dans une entreprise, on distingue deux types de personnels dont la rémunération dépend du statut : les salariés mensualisés et les vacataires. Pour chaque employé on souhaite connaître les informations signalétiques. Pour les salariés mensualisés on conserve le salaire brut mensuel, pour les vacataires la date embauche et la qualification. Tous les salariés répondent à l'un de ces deux statuts.
- Comment représenter cette spécificité ?

Les spécificités du système d'information (2/3)

Second exemple:

- Un établissement scolaire est un lieu d'accueil de personnes dont on souhaite conserver les nom et prénom, l'adresse, le téléphone, la date de naissance. Mais selon qu'il s'agisse d'un élève ou d'un enseignant on ne conservera pas tout à fait les mêmes informations complémentaires. D'un enseignant on conservera son ancienneté, son titre; d'un élève, sa classe, le nom du parent responsable. Des personnels administratifs sont également gérés par l'établissement.
- Comment représenter cette spécificité ?

Les spécificités du système d'information (3/3)

Troisième exemple :

- Une compagnie d'assurance proposent des contrats à des particuliers et à des auto-entrepreneurs. On souhaite conserver les références signalétiques de l'adhérent. Si l'adhérent est un particulier sera mentionné le nombre d'enfants à charge. Si l'adhérent est autoentrepreneur, sera mémorisé son numéro d'immatriculation au registre du commerce. Un auto-entrepreneur peut choisir une assurance globale qui couvrira également sa famille. Dans tous les cas on ne conserve qu'une fois les références signalétiques..
- Comment représenter cette spécificité ?